

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration

Au Capital de 5.212.750.000,00 FC

Immatriculée au RCCM: CD/KIN/RCCM/14-B-3432 - N° ID. NAT. : C05704C



**CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET
DES MARCHES PUBLICS DE LA SCPT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES**

**PROCES-VERBAL DE SEANCE D'ATTRIBUTION
DE MARCHE D'ACQUISITION DES MATERIELS
INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA SCPT
(N°DC/0119/DG/CGPMP/SCPT/2016)**

Kinshasa, juin 2016



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « SCPT » SA
Au Capital de 5.212.750.000 FC
Immatriculée au RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-3432 N.ID. CO5704C
CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

**PROCES VERBAL DE SEANCE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
D'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS**

N°DC/0119/DG/CGPMP/SCPT/2016

L'an deux mil seize, le quatorzième jour du mois de Juillet, consécutivement à sa séance d'ouverture de plis du 27 juin 2016 concernant l'acquisition des matériels informatiques, s'est tenue dans la salle de réunions de la Direction Générale, sous la présidence de Monsieur MIMBANGA Gaspard, Représentant le Directeur Général de la SCPT, Autorité contractante, la réunion de la Commission de Passation des Marchés en vue d'examiner le rapport d'évaluation des offres sus évoquées présenté par la Sous-Commission d'analyse.

I. DE LA PRESENCE

Ont été présents, les cadres et agents repris sur la liste ci-dessous :

1	MIMBANGA Gaspard	Superviseur-consultant/CGPMP/Représentant de l'Autorité Contractante	Président
2	KIMULO KAPENDA	DSP-BU/Poste Responsable du Service bénéficiaire	Membre
3	ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	Membre
4	KINZAMBA NZEMBA	Directeur financier	Membre
5	MBAYA Grégoire	Directeur de Services Généraux /Service utilisateur	Membre
6	KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire permanent/CGPMP	Membre
7	GBUKULU AKUMBA	Délégué de Service bénéficiaire	Membre
8	MBADI KIMUBWILA	Président/Sous-Commission d'analyse	Membre

Le quorum étant atteint, la Commission a siégé valablement.

II. DE L'EXAMEN DES DOSSIERS RETENUS

Conformément aux dispositions de l'article 14, alinéa 2 du Décret n° 10/32 du 28 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, la Commission de passation des marchés a procédé, sous la supervision de son Président, à la vérification de la régularité des dossiers mis à sa disposition.

L'examen des dossiers a porté essentiellement sur :

1. Le Procès-verbal d'ouverture des plis

Après vérification de tous les éléments du dossier afférent à ce marché, la Commission prend acte de l'existence au dossier du Procès-verbal d'ouverture des plis daté du 27 juin 2016 et entériné par tous ses membres.

2. Le rapport de la Sous-Commission d'analyse

Prenant la parole avec l'autorisation du Président de la Commission de Passation des Marchés, le Président de la Sous-Commission d'analyse a procédé à la lecture du Rapport d'évaluation des offres, fondé sur les demandes de cotation adressées par la SCPT aux fournisseurs sélectionnés, à savoir :

1. BUROTOP IRIS Sarl ;
2. M-INTERCOM Sarl ;
3. TUVENE KUA NZAMBI TUKUZA/ONG
4. MAC DESIGN.
5. ELYOT TRADING Sarl.

Après l'analyse des offres fondée sur des éléments contenus dans la lettre de demande de cotation n° SCPT/DG/0950/0116 bis/2016 du 14 juin 2016, à savoir, le prix des articles et la conformité de critères administratifs, de spécifications techniques et de délais de livraison, l'offre du Soumissionnaire TUVENE KUA NZAMBI TUKUZA/ONG est jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant global de 4.628.400 CDF TTC (francs congolais quatre millions six cent vingt-huit milles toutes taxes comprises).

De ce fait, la Sous-Commission d'analyse des offres a proposé l'attribution provisoire du marché **DC/0119/DG/CGPMP/SCPT/2016** relatif à l'acquisition des matériels informatiques l'ONG TUVENE KUA NZAMBI TUKUZA.



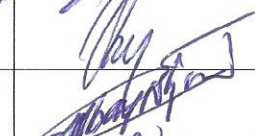
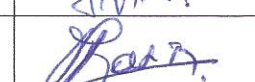

III. DECISION DE LA COMMISSION

Après examen et approbation du rapport d'analyse des offres établi et présenté par la Sous-Commission d'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'ONG TUVENE KUA NZAMBI TUKUZA pour un montant global de 4.628.400 CDF TTC (francs congolais quatre millions six cent vingt-huit milles toutes taxes comprises).

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa, aux jour, mois et an dessus, en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

Fait à Kinshasa, le 14 Juillet 2016

Membres de la Commission de Passation des Marchés

N°	Noms et Post noms	Désignations	Signatures
1	MIMBANGA Gaspard	Superviseur-consultant/CGPMP/Représentant de l'Autorité Contractante	
2	KIMULO KAPENDA	DSP-BU/Poste Responsable du Service bénéficiaire	
3	ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	
4	KINZAMBA NZEMBA	Directeur financier	
5	MBAYA Grégoire	Directeur de Services Généraux /Service utilisateur	
6	KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire permanent/CGPMP	
7	GBUKULU AKUMBA	Délégué de Service bénéficiaire	
8	MBADI KIMUBWILA	Président/Sous-Commission d'analyse	